Faut-il continuer à calquer, dans tous les cas, la filiation sur le modèle de la procréation ? C'est la question ouverte par les transformations de la famille liées aux recompositions multiples, à l’extension de l’adoption, aux recours aux procréations médicalement assistées, à la reconnaissance des couples homosexuels…. Les enfants sont aujourd’hui confrontés à de véritables « réseaux parentaux » au sein desquels doit émerger un processus de co-parentalité rassurant et structurant. La réflexion sur la pluriparentalité doit pour cela inclure l’ensemble des protagonistes qui ont concouru à ce qu’un enfant soit venu au monde, ait été nommé et élevé : parents biologiques, parents sociaux, beaux-parents, donneurs de gestation… Ainsi pendant longtemps l’adoption a été conçue comme une deuxième naissance, justifiant parfois de cacher à l'enfant qu'il avait été adopté et d'effacer toute trace de son origine. De la même façon, l’anonymisation des donneurs de gamètes falsifie la filiation de l’enfant en faisant passer son parent stérile pour son géniteur. Il s’agit, lors du travail de thérapie familiale, de donner corps à cette foule de « parents » plus ou moins incarnés dans la réalité, mais dont l’existence fait sens pour l’enfant.